



Madame la Directrice Générale de l'Offre de Soins
14, Avenue Duquesne 75 350 Paris

Paris, le 28 mai 2018

Madame,

Le Syndicat des Médecins Remplaçants en Hôpitaux s'est constitué le 24 mars 2018.

La création de ce syndicat est la conséquence de la publication du décret 2017-1605 du 24 Novembre 2017 baissant la rémunération des médecins remplaçants de 30% jusqu'en 2020. Ce décret fait suite au rapport du député VERAN, accusant, sur des arguments approximatifs voire fallacieux, les médecins remplaçants d'être responsables d'un déficit de 500 millions d'euros par an des hôpitaux publics. Le but du SNMRH est de structurer et défendre le statut ainsi que les intérêts des médecins remplaçants dans les établissements publics de santé tout en améliorant l'offre de soins car les médecins remplaçants font partie intégrante du système sanitaire qui ne pourrait tenir sans leur intervention.

Nous avons sollicité une audience auprès de Madame Agnès Buzyn afin de présenter nos propositions. Sa Chef de Cabinet nous a indiqué par courrier du 2 mai vous avoir transmis notre demande.

Nous avons été reçus par le Docteur François Simon, président de la section Exercice Professionnel du Conseil National de l'Ordre des Médecins le 9 mai 2018. Nous avons compris que ce rendez-vous faisait suite à une demande du Ministère des Solidarités Publiques.

Nous vous demandons donc un rendez-vous afin de pouvoir discuter directement du décret 2017-1605 et plus largement de notre statut et de nos conditions d'exercice. Notre objectif est de rechercher un point d'équilibre de nos rémunérations entre des montants excessifs ponctuels et la trajectoire prévue par le décret qui n'est pas acceptable pour les médecins remplaçants.

Nous sommes convaincus que l'atteinte rapide d'une solution serait de nature à influencer sur les choix individuels de remplacement des médecins intérimaires avant une période estivale toujours marquée par un besoin de renfort dans les services des établissements.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes salutations distinguées.

La Présidente

Docteur Lynda Darrasse